

ALERTE : ENGIE FAVORABLE À L'OFFRE DE VEOLIA MAIS DEMANDE UN DÉLAI JUSQU'À LUNDI

Le conseil d'administration d'Engie a accueilli favorablement la nouvelle offre de Veolia formulé ce matin pour le rachat de sa participation dans Suez, mais demande un délai jusqu'à lundi soir. Une autre offre de dernière minute proposée par Ardian concernant le rachat de Suez n'a pas été jugée "sérieuse" par le Conseil d'Engie.

30/09/2020 - 21:53
PAR YVES DE KERDREL

[PARTAGER PAR MAIL](#)

[IMPRIMER](#)



Le Conseil d'Administration d'Engie a pris connaissance de la nouvelle proposition (à 18 euros par titre) formulée aujourd'hui par Veolia pour l'acquisition de 29,9 % du capital de Suez détenus par Engie ainsi que du maintien de l'expiration de cette offre ce jour à minuit. Il a estimé que cette offre apporte des clarifications et des améliorations importantes par rapport à l'offre précédente.

Le Conseil a donc accueilli favorablement les engagements supplémentaires pris par Veolia, concernant son projet industriel et plus particulièrement les garanties apportées sur le plan social, et le prix proposé. De fait, il a considéré que cette nouvelle offre répond à ses attentes en termes de prix et de garanties sociales.

Mais compte tenu de l'importance des enjeux pour l'ensemble des parties prenantes – et notamment des appels à la modération lancés à quatre reprises par Bruno Le Maire, le Conseil d'Engie a décidé de demander à Veolia d'étendre la validité de sa nouvelle offre jusqu'à lundi prochain, le 5 octobre 2020 afin que Veolia formalise son engagement inconditionnel de ne pas lancer d'offre publique d'achat qui ne soit pas amicale. Jean-Pierre Clamadieu s'engage donc à poursuivre ses efforts pour favoriser le dialogue entre les deux entreprises.

Selon les informations de WanSquare, une offre de dernière minute a été déposée par Ardian, sous la forme d'une lettre d'intention sur la table du conseil d'administration. Le fonds de private equity, qui comporte un gros compartiment infrastructures, aurait proposé de racheter la totalité du capital de Suez et sans les délais imposés à Veolia en raison des procédures antitrust. Engie ne fait pas mention de cette offre alternative dans son communiqué officiel. Selon plusieurs administrateurs d'Engie joints par WanSquare, la proposition d'Ardian n'aurait pas été jugée sérieuse. Mais selon d'autres sources, cette offre alternative qui a le soutien de Bercy justifierait aussi le délai jusqu'à lundi demandé par Engie, de manière qu'elle soit affinée et formalisée de manière irrévocable.

Pour d'autres encore, le délai de cinq jours qu'Engie demande à Veolia dans son communiqué se justifierait par la volonté des dirigeants de Veolia de voir Jean-Pierre Clamadieu faire les diligences nécessaires afin d'obtenir la désactivation de la fondation néerlandaise, qui apparaît vraiment comme une pilule empoisonnée.

Il reste que Veolia a accueilli avec satisfaction les conclusions du Conseil d'Administration d'Engie. De fait le groupe dirigé par Antoine Frérot confirme accueillir favorablement les demandes d'Engie d'extension de la validité de l'offre présentée aujourd'hui à Engie jusqu'à la date du lundi 5 octobre 2020, de formalisation, d'ici à cette date, des modalités de son engagement de ne pas lancer d'offre publique d'achat hostile sur les titres de Suez.